

**PROCES VERBAL  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Jeudi 30 juin 2011 – 14h**

Salle du Conseil  
Le Pharo  
58 Bd Charles Livon  
13284 Marseille cedex 07



**Ordre du jour**

---

- 1) Approbation du Procès Verbal du CA du 16 décembre 2011
  - 2) Composition du Conseil Scientifique
  - 3) Point budgétaire et approbation des comptes 2010
  - 4) Evolution des projets de bourse et cotutelle
  - 5) Evolution d'Infectiopôle Sud vers POLMIT
  - 6) Approbation des statuts POLMIT
  - 7) Questions diverses
- 

**Etaient présents :**

Les fondateurs

- **Université de la Méditerranée Aix-Marseille 2**, Yvon BERLAND
- **Crédit Coopératif**, Jean-Louis BANCEL

Les personnalités qualifiées

- **Président**, Didier RAOULT
- **Directrice**, Yolande OBADIA
- **CHRU Montpellier**, Jacques REYNES

Les enseignants chercheurs élus

- **Vincent ROBERT** (Montpellier)
- **Pierre MARTY** (Nice)

Les invités

- **Rectorat Aix-Marseille**, Christine BOUBERTEKH
- **Conseil Régional PACA**, Pascale CARIOU
- **Expert comptable** - Innovatech Conseil, Marie Laure GUIDI
- **Commissaire aux comptes** - Cabinet SYREC, Christine ANFOSSO et Jean-Luc CHAMOULEAU
- **Consultant**, Daniel FRANCAL
- **Chargée de Mission**, Charlotte YELNIK

**Etaient excusés et représentés :**

Les fondateurs

- **AP- HM**, Jean-Paul SEGADE
- **ELITECH**, Pierre DEBIAIS
- **INSERM**, Bernadette MURGUES
- **CHU de Montpellier**, Philippe DOMY
- **Université de Sophia Antipolis**, Albert MAROUANI
- **Université de Montpellier 2**, Danièle HERIN
- **CNRS**, Alain FUCHS
- **Université de Montpellier 1**, Philippe AUGÉ
- **CHU de Nice**, Emmanuel BOUVIER-MULLER
- **Etablissements Français du Sang**, Philippe DE MICCO
- **BioMerieux**, Christine M'RINI
- **IRD**, Michel LAURENT

Les personnalités qualifiées

- **IMTSSA**, Marc MORILLON
- **CHU Nîmes**, Jean-Louis ARNAUD
- **Sanofi Aventis**, Régis PIGNOL
- **IRD**, Hervé TISSOT-DUPONT
- **CHU de Nice**, Pierre DELLAMONICA

Les enseignants chercheurs élus

- **Bernard HENRISSAT** (Marseille)

Les invités

- **Conseil Général 06**, Jean-Pierre MASCARELLI

## **Compte Rendu**

---

### **1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CA DU 16 DECEMBRE 2010**

Le procès verbal du Conseil d'Administration du 16 décembre 2010 a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés.

### **2) COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Le Président a exposé la mise en place des changements apportés à l'organe du Conseil Scientifique approuvés lors du dernier Conseil d'Administration (16 12 2010). Avec l'organisation du Séminaire des 28 & 29 octobre 2011, celui-ci est désormais fonctionnel selon les objectifs fixés. La nouvelle configuration de cette réunion permettra d'optimiser les échanges, donnant à cette instance une réelle force de proposition.

A cette occasion, un point est présenté sur l'organisation logistique du séminaire du mois d'octobre (voir Annexe 1).

Dans le cadre de l'évolution vers la Fondation POLMIT le Président souhaite prolonger les mandats des membres du Conseil Scientifique de la Fondation Infectiopôle Sud au sein de la Fondation POLMIT. Cette évolution est approuvée par les membres du Conseil d'Administration.

### **3) POINT BUDGETAIRE 2010**

Le point budgétaire 2010 arrêté au 31 décembre 2010 est effectué par le cabinet d'expertise comptable Innovatech Conseil, représenté par Marie-Laure Guidi.

Le budget prévisionnel 2011-2012 est présenté et approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés. Celui-ci présente comme seul point notable par rapport aux années précédentes une baisse inhabituelle dans le budget pour les bourses qui, dans le cadre de l'évolution de l'Infectiopôle Sud vers POLMIT, seront prises en charge par la nouvelle fondation.

M Chamouleau, Commissaire aux Comptes, a présenté ses rapports en deux parties, comptes annuels et rapport spécial. Ce dernier est relatif à la convention qui lie la Fondation à Protisvalor et permet le financement du personnel travaillant pour la revue CMI dont le Pr Raoult est Rédacteur en Chef. Il est évoqué la possibilité d'envisager une convention qui lierait directement la Fondation et l'ESCMID (Société dont CMI est le journal) afin de simplifier les relations avec le CMI et la comptabilité. Les comptes annuels n'ont pas présenté de question particulière.

A cette occasion, le Président a fait un point rapide sur l'évolution de la revue CMI exposant sa rapide croissance, son impact factor en hausse, et son nombre de soumissions en constante expansion. Celle-ci représente un point fort du domaine des maladies infectieuses sur la région.

### **4) EVOLUTION DES PROJETS DE BOURSE ET COTUTELLE**

Ce point est évoqué au point 5, dans le cadre de la présentation de l'évolution Infectiopôle Sud vers POLMIT.

## 5) EVOLUTION D'INFECTIOPOLE SUD VERS POLMIT

Le Président présente les grandes lignes du projet POLMIT, dont les détails ont été diffusés avant la réunion avec l'Ordre du Jour (voir Annexe 2). Ce projet se présente selon quatre angles : 1) la construction d'un bâtiment, 2) le financement de bourses et contrats post-doctoraux, 3) la création d'un centre de soin et de recherche, et 4) le développement de la valorisation des partenaires socio-économiques.

Le poste de Directeur est notamment évoqué : celui-ci passera par un appel d'offre international renouvelé tous les 5 ans, dont les trois candidats finalistes seront auditionnés par le Conseil d'Administration, qui choisira parmi eux le Directeur.

Enfin un point est présenté sur l'avancement de la recherche d'un programmiste pour la gestion du bâtiment. L'appel d'offre a été lancé dans des parutions spécialisées (TPBM et Nouvelles publications, présentées à la réunion). La réception des candidatures est en cours, et la pré-sélection est prévue pour la mi-juillet.

## 6) Approbation des statuts POLMIT

A la lecture de la version préliminaire des statuts modificatifs, les membres du Conseil d'Administration ont donné à l'unanimité leur accord de principe pour l'application de ce texte. Des modifications marginales seront apportées au texte afin de le perfectionner. Les statuts définitifs seront fixés au prochain Conseil d'Administration à l'automne 2011.

Certaines modifications ont été décidées d'un commun accord au cours de la réunion (celles-ci apparaissent en gras dans l'Annexe 3).

La liste des fondateurs et partenaires est en cours de constitution (la liste provisoire est jointe à ce Compte Rendu, voir Annexe 4). Le choix des personnalités qualifiées est également en cours de réflexion.

## 7) Questions Diverses

Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15h45.

Fait à Marseille le 5 juillet 2011

FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE  
« INFECTIOPOLE SUD »  
Faculté de Médecine - 27 Bd Jean Moulin  
13385 Marseille Cedex 5 - FRANCE  
N° Siret : 501 980 882 00010 - aile rouge - 3<sup>ème</sup> étage  
Tél. : 04 91 32 46 34  
www.infectiopolesud.com

Pr Didier RAOULT  
Président  
Infectiopôle Sud

## Annexe 1

Didier RAOULT, Président

Yolande OBADIA, Directrice

# Fondation de Coopération Scientifique « INFECTIOPOLE SUD »



### Membres Fondateurs :

Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille

Université de la Méditerranée, Aix-Marseille 2

CHU de Montpellier

Université de Montpellier 1

Université de Montpellier 2

CHU de Nice

Université de Nice Sophia-Antipolis

Etablissement Français du Sang

C.N.R.S.

INSERM

IRD

Société Elitech

Crédit coopératif

Société Bio-Mérieux

Partenaires :

Sanofi Aventis

IMTSSA

CHU de Nîmes

Marseille, le 29 avril 2011

Chers Membres du Conseil Scientifique,

Suite au courrier du Professeur Raoult le 21 février 2011 vous invitant au séminaire de l'Infectiopôle Sud les 28 et 29 octobre 2011, je vous prie de trouver ci-dessous quelques précisions relatives aux déroulements de celui-ci :

Le séminaire se déroulera en Arles.

Il débutera le vendredi 28 octobre à 9h30 pour se terminer le samedi 12h.

Le samedi après-midi sera consacré à une séance de présentation de l'IHU (Institut Hospitalier Universitaire pour maladies infectieuses) nouvellement créé par l'appel d'offre du grand emprunt.

La programmation exacte de ces journées vous sera communiquée très prochainement ainsi que l'ordre du jour du Conseil Scientifique par le Professeur Christophe Rogier, Président du Conseil.

A cette occasion, l'hôtel Nord Pinus a été réservé et un dîner sera organisé au restaurant le Rabanel le vendredi soir.

Dans le but d'organiser au mieux votre séjour en Arles, pourriez-vous, s'il vous plaît, confirmer à Melle Micheline Pitaccolo (m.pitaccolo@infectiopolosud.com) le nombre de nuits que nous devons réserver à l'hôtel pour vous.

Nous vous prions de bien vouloir conserver les factures afin que l'Infectiopôle Sud puisse vous rembourser rapidement.

Nous restons à votre disposition, pour faciliter votre séjour en France et votre venue en Arles en particulier, aussi n'hésitez pas à nous solliciter le cas échéant.

Bien à vous  
Micheline

## Annexe 2

### EVOLUTION DE LA FONDATION INFECTIOPOLE SUD SUR LA FONDATION POLMIT

La même fondation qui assume les objectifs initiaux de sa création va évoluer, compte tenu de la création de l'IHU, qui était parmi ses objectifs essentiels.

De ce fait, et pour intégrer les objectifs spécifiques de POLMIT, les statuts et la représentation de la fondation doivent changer. En pratique, *Infectiopôle Sud* avait un financement et un fonctionnement qui devait s'arrêter fin 2012. L'ensemble des frais engagés ne permet plus de recrutements, d'achats de matériel, ni de création de bourses. Sans une évolution très importante, *Infectiopôle sud* disparaît fin 2012, en assurant jusqu'à fin 2014 le paiement des bourses des étudiants en thèse sélectionnés.

J'avais proposé, et les partenaires d'*Infectiopôle Sud* avaient accepté, de participer à l'IHU pour maintenir cette activité d'*Infectiopôle Sud*.

Le projet POLMIT peut être considéré comme étant divisé en trois parties :

1° - La construction d'un bâtiment de 20.000 m<sup>2</sup>, contenant le soin et la recherche et l'accueil de partenaires socio-professionnels. Ce projet bénéficie déjà d'un financement de 10 millions d'euros dans le cadre du contrat Plan Etat/Région, avec les partenaires des collectivités territoriales, et doit être réalisé avec nos partenaires locaux, université de la Méditerranée et l'Assistance Publique.

2° - Par ailleurs, le projet contient un projet scientifique, comprenant une gouvernance, un conseil scientifique et les objectifs en termes de recrutement à l'intérieur du bâtiment même de l'IHU. Cette partie est une partie marseillaise, réalisée avec les partenaires institutionnels et les socio-professionnels.

3° - c'est le maintien de l'*Infectiopôle Sud* qui reprend les engagements de la fondation *Infectiopôle Sud*, avec l'ensemble des partenaires qui souhaiteront continuer de s'y associer aux mêmes conditions qu'antérieurement (50.000 Euros par an). Pour maintenir les mêmes objectifs, avec un comité de pilotage dont la constitution sera basée sur celui existant. En pratique, l'évolution de la fondation permettra de continuer les actions de l'*Infectiopôle Sud*.

Concernant la représentation, à l'intérieur du nouveau conseil d'administration, les fondateurs seront ceux qui apportent en plus des moyens, d'ores et déjà existants, une contribution d'un million d'euros sur 4 ans, suivie d'une cotisation de partenaires de 50.000 euros par an, pour les 6 années suivantes. Pour les partenaires, la contribution sera de 50.000 euros par an, pour l'ensemble des 10 ans de la fondation. Concernant la représentation des fondateurs et des partenaires, chaque fondateur aura un poste au conseil d'administration. Les partenaires auront une représentation proportionnée à leur dotation à la fondation, c'est-à-dire, un représentant pour 5 partenaires. Le reste de la composition du conseil d'administration ne

diffère pas sensiblement de celui de l'*Infectiopôle Sud*, et le conseil scientifique, déjà nommé pour *Infectiopôle Sud*, répondra parfaitement aux besoins de POLMIT.

De façon à pouvoir lancer le plus vite possible les travaux, il est nécessaire que la transformation des statuts de la fondation se fasse le plus rapidement possible et dans les meilleurs délais, si possible avant l'été.

Ceci est la raison pour laquelle nous devons annuler le conseil d'administration prévu à Nice et le remplacer par un conseil d'administration extraordinaire le 30 juin à Marseille.

Didier RAOULT

Le 12 mai 2011

\*\*\*

### **Annexe 3 – Statuts (document à part)**

\*\*\*

## Annexe 4

LISTING PROVISOIRE FONDATEURS / PARTENAIRES IHU POLMIT					
N°	Partenaires	FONDATEUR	PARTENAIRE	AUTRES	ENGAGEMENT (signé)
1	AGILENT Technologies				
2	ARIIS				
3	BIOMERIEUX France				
4	CEPHEID Europe SA				
5	CERBA		1		1
6	CHU de Marseille	1			
7	CHU Montpellier		1		1
8	CHU Nice		1		1
9	CHU Nîmes		1		1
10	CMA-CGM				
11	CNRS	1			
12	Conseil Général 13			1	
13	Conseil Régional PACA			1	
14	Corsortium Médi-Handtrace (B. Delord) : - EPHYGIE-HAND - MEDINORME - MICROBE - SANITYS				
15	Crédit coopératif		1		1
16	Croix-Rouge Française				
17	EFS	1			1
18	EHESP		1		1
19	ELITECH Group		1		
20	GALDERMA				
21	I2a		1		1
22	INSERM (partenaire Infectipôle Sud au 31/12/12)		1		1
23	INSTITUT MERIEUX	1			1
24	IRD	1			1
25	IRT de Lyon		1		1
26	QIAGEN				
27	SANOFI AVENTIS				
29	Université de la Méditerranée Aix-Marseille II	1			
30	Université Montpellier 1		1		
31	Université Montpellier 2		1		1
32	Université Nice - Sophia Antipolis		1		1
33	Ville de Marseille			1	
34	Virbac				
<b>TOTAL</b>		<b>6</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>14</b>